

# AVIS A LA POPULATION DE PARC D'ANXTOT



Dans le cadre de la révision du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme (PLU), la commune de Parc d'Anxtot prévoit d'organiser trois réunions publiques permettant d'échanger avec la population sur chacune des 3 phases du document d'urbanisme en cours de réalisation :

✓ **Première phase : le diagnostic (réunion réalisée)**

Réalisée en 2011-2012, cette première phase correspond à une photographie de l'existant qui recense les points forts et les faiblesses de notre commune en vue de dégager les grands enjeux du futur projet d'urbanisme.

*Une réunion publique de présentation du diagnostic avait été organisée le 28 janvier 2012*

✓ **Deuxième phase : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)**

La deuxième phase concerne la définition des axes de développement et d'orientations d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable du territoire.

***Venez vous informer et vous exprimer  
lors de la deuxième réunion publique prévue le mercredi 14 janvier 2015  
à 18h30 à la salle polyvalente de Parc d'Anxtot***

✓ **Troisième phase : le zonage et le règlement écrit**

Traduction réglementaire des enjeux définis lors de la phase précédente.

***Dans les quinze jours suivants la réunion publique, une exposition composée de posters synthétiques et explicatifs sera ouverte au public dans les locaux de la mairie.***